Formule 28B

Loi sur les tribunaux judiciaires

défense à la demande entre défendeurs

(titre)

défense à la demande entre défendeurs

1. Le défendeur *(nom)* reconnaît les allégations faites aux dispositions de la demande entre défendeurs.

2. Le défendeur *(nom)* nie les allégations faites aux dispositions de la demande entre défendeurs.

3. Le défendeur *(nom)* n’a pas connaissance des faits allégués aux dispositions de la demande entre défendeurs.

4. *(Indiquer sous forme de dispositions distinctes et numérotées consécutivement chaque allégation de fait pertinent à l’appui de la défense à la demande entre défendeurs.)*

|  |  |
| --- | --- |
| *(date)* | *(nom, adresse et numéro de téléphone de l’avocat du défendeur à la demande entre défendeurs ou du défendeur à la demande entre défendeurs)* |

DESTINATAIRE : *(nom et adresse de l’avocat du demandeur entre défendeurs ou du demandeur entre défendeurs)*

RCP-F 28B (1er juillet 2007)